

Le projet de loi sur l'immigration a définitivement été adopté le 23 octobre 2007. Cette loi consiste en un nouveau durcissement des conditions du regroupement familial et d'attribution du droit d'asile. Cette loi est la cinquième depuis 2002 et est dans la droite lignée des dernières sur le sujet.

Les différentes dispositions de cette loi ne font que restreindre le regroupement familial et le droit d'asile. Elle est l'œuvre de Brice Hortefeux, ministre de l'Intégration, de l'Immigration, de l'Identité nationale et du Co-développement. Ce nouveau ministère créé au lendemain de l'élection de N. Sarkozy manifeste la méfiance et l'hostilité aux étrangers. Cette nouvelle loi en est l'exemple même :

- Les parents ayant bénéficié d'un regroupement familial devront signer «un contrat d'intégration, d'accueil pour la famille» signifiant leurs droits et devoirs. En cas de non respect dudit contrat, un recours devant le juge sera possible contre ces parents !
- Les candidats au regroupement familial et les demandeurs de visa long séjour devront participer à une formation de connaissance de la langue française et connaître les valeurs de la République.
- Un recourt au test ADN pour les ressortissants de pays « où l'état civil n'est pas fiable voire inexistant » sera proposé.
- Une augmentation de seuil minimal de ressources pour l'étranger demandant le regroupement familial sera exigé.

Cette loi injuste et écœurante a créé de vifs débats au sein même de l'UMP du fait de l'amendement Mariani sur les tests ADN. Le gouvernement chasse sur les terres de l'extrême droite avec cette loi et nous fait figurer sa vision de l'immigration c'est-à-dire une immigration économique.

Les immigrés sont aujourd'hui les premiers boucs émissaires pour détourner l'opinion publique des vrais problèmes comme le chômage, la vie chère et la précarité qui frappe de plus en plus de monde. Mais cela n'empêche pas les entreprises d'employer la main d'œuvre étrangère surtout pour les travaux pénibles ou pour le travail au noir dans le bâtiment. En employant des sans papiers sous-payés, les patrons tentent de tirer nos salaires et nos conditions de travail vers le bas.

La solidarité avec les travailleurs immigrés est indispensable pour chacun d'entre nous, tout comme le combat sans relâche contre cette politique raciste et xénophobe.

L'immigration est un sujet récurant. En effet, les gouvernements de droite comme de gauche n'ont eu de cesse depuis 20 ans de limiter l'immigration par la complexification des procédures administratives, un contrôle policier accru aux frontières et une politique d'expulsions des personnes sans papiers.

Depuis plus d'un siècle le taux de migrants en France est resté stable, autour de 6% de la population. Il faut accueillir celles et ceux qui désirent s'installer dans notre pays. Les migrants nous apportent une richesse économique et culturelle dont il serait dommage de ne pas profiter.

Ne laissons pas le gouvernement continuer sa politique de blocage des flux migratoires !

Abrogation des lois racistes et discriminantes !

Régularisation de tous les sans papiers !

Liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous !

Victoire au lycée Mounier !

A Grenoble, des lycéen-ne-s de Mounier ont décidé de soutenir l'an dernier un élève algérien sans papiers menacé d'expulsion. Après plusieurs mois, la formidable mobilisation en lien avec le Réseau éducation sans frontières a payé puisqu'il a été régularisé.

Bien sûr, ce succès est très limité, mais il prouve que même sous Sarko, le pouvoir peut reculer quand un mouvement collectif se construit.

